



Poste Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE du 14 novembre 2018

Étaient présents : Thérèse CHONIS, Anick DEMORTIER, Jean-Louis GAUTHIER, Francis GAUTIER, Sylvain LE BAIL, Bernard MAZEAU, Christelle MAZEAU, Patrice PEYENCET, Isabelle MAYADE et Stéphane LAVIGNAC.

Jean-Luc DELEPCH (et Alain LAVIGNAC (coopté)).

Étaient excusés : Philippe SAVY, Annie JOUAULT et Philippe MAGNE (cooptés).

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance à 19h15.

Anick DEMORTIER ayant une autre réunion, quitte la séance à 19h20.

Compte rendu Jean-Louis GAUTHIER invité aux AG de CO MAREUIL VERTEILLAC RIBERAC, JSA :

CO MAREUIL VERTEILLAC RIBERAC :

Michel DUTERTRE et son comité d'organisation ont décidé de mettre leur structure en sommeil, mais ils accompagneront Jérôme LAGARDE président du Team Verteillacois qui a candidaté pour l'organisation d'une coupe de France dames.

A ce jour aucune Coupe de France Dames n'est confirmée. Jérôme Lagarde a finalement proposé une épreuve féminine sur deux jours au calendrier national et postulera en 2020 pour la Coupe de France.

Les membres du CD évoquent également le projet d'une coupe de France Dames au sein du département organisée par le Comité d'organisation du Tour du Limousin.

JS ASTERIENNE :

Belle AG présentée par le Président Philippe LE GUEN.

Jean-Louis précise qu'il était aussi invité à l'AG de EC COULOUNIEIX 24 à laquelle il n'a pas pu se rendre.

Alain LAVIGNAC trouve anormal que le représentant des clubs de Dordogne au comité de la Nouvelle Aquitaine ne soit pas invité aux Assemblées générales par les clubs.

Problématique véhicule :

Le camion doit prochainement passer au contrôle technique. Bernard MAZEAU informe que les deux pneus arrière et les deux freins arrière ont été changé. Le garage a informé Bernard MAZEAU qu'il n'y avait pas de roue de secours et sans cette dernière, le camion ne peut pas être présenté au contrôle technique. Bernard MAZEAU doit joindre Jean Claude PORCHER, chez qui le camion a été stationné afin de voir s'il ne l'aurait pas gardé lors des travaux d'aménagement qui avaient été réalisés par ses soins.

La voiture MEGANE doit passer également au contrôle technique le 30 novembre 2018. Thérèse CHONIS s'en occupe.

Organisation coupe de France de Cyclo-Cross suite à RV avec le Conseil Départemental :

Bernard MAZEAU et Jean-Louis GAUTHIER ont rencontré Xavier SANCHEZ pour le projet d'organisation d'une manche de la Coupe de France de Cyclo-Cross. Une initiative qui comporte un fort enjeu sportif et économique. A l'issue de cette rencontre, après des échanges très constructifs, Xavier SANCHEZ a souhaité que le projet soit piloté par le CD24.

A ce jour, une réflexion est engagée sur les moyens à mettre en œuvre pour cette organisation. Le projet est en

attente de l'accord de la fédération. Un nouveau cahier des charges a été retourné.

Alain LAVIGNAC souligne l'envergure du projet et souhaite qu'il soit porté par un comité d'organisation. Projet qui peut-être aussi porté par l'EC TRELISSAC COULOUNIEX 24.

Une réunion de travail sera planifiée après l'Assemblée générale.

Demande VTT Sourzac pour Daniel Pasquet :

Jean-Louis GAUTHIER a informé Claude GAILLARD président du CDOS que le VTT Sourzac souhaitait que Daniel PASQUET reçoive un trophée lors des Eclats du Sport. Outre la demande tardive du club, une problématique existe au niveau du titre de Champion de France Masters 7 de VTT Cross-country. Daniel a terminé 15ème au scratch et premier de sa catégorie. Mais il n'a pas eu de maillot. Pour les éclats du sport, des critères stricts sont appliqués et malheureusement il ne rentre pas dans ces critères.

Visibilité Emploi du temps du Conseiller en Développement :

Jean-Louis GAUTHIER signale qu'il n'avait plus les comptes-rendu d'activité de Jean-Luc Delpech. Ce dernier a adressé son compte rendu du mois le matin de la réunion. Compte rendu qui est lu.

Des précisions sont demandées.

Jean-Luc DELPECH est mis à disposition de tous les clubs de Dordogne, il est un apport support, à part égal de tous les clubs de Dordogne.

Le club Team Dordogne Sud a signé une convention à la hauteur de 110h pour l'année.

Le coût horaire d'interventions supplémentaires ou spécifiques qui seront demandées à Jean-Luc DELPECH est de 16€30 (c'est le GESALT qui gère).

Les membres du bureau demandent à ce que Jean-Luc DELPECH informe sa hiérarchie lorsqu'il y a des sujets importants afin d'avoir une communication cohérente.

Il est échangé des pistes constructives pour l'avenir avec Jean-Luc Delpech.

Communication presse:

Les membres du CD24 ont été choqués par les propos transcrits par le journal SUD OUEST du mardi 13 novembre. Les membres du CD24 demandent une attention très particulière à Jean-Luc. Des propos cités pourraient être interprétés différemment et déformés.

Organisation AG:

Thérèse CHONIS informe que les convocations ont été envoyées aux 23 clubs de Dordogne, avec l'appel à candidature et la procédure pour les candidats aux élections pour intégrer le bureau.

3 postes vacants : 1 membre au collège féminin, 2 membres au collège général.

A ce jour, Jean-Louis GAUTHIER n'a reçu aucune candidature. Il est rappelé la procédure : pour faire acte de candidature, adresser un courrier avec AR de préférence ou un mail avec AR avant le 03 / 12 / 2018 (cachet de la poste faisant foi) à :

Jean-Louis GAUTHIER - La Douelle - 24540 MONPAZIER. gjl@wanadoo.fr

Le rapport du Team 24 sera rédigé par Philippe SAVY.

A l'issu de l'AG, chaque responsable de commission s'engage à faire son propre rapport.

Récompenses AG Nouvelle Aquitaine (propositions) :

Une discussion est engagée afin de proposer des récompenses à des acteurs du cyclisme dans le département. Le Comité Régional a signalé que le nombre des récompenses étaient réduites.

Intervention Anick Demortier :

Anick DEMORTER tient au courant de ce que il a fait :

- Il a expédié les convocations pour les écoles de vélo.
- Il a informé leurs présidents
- Il a prévu 10 récompenses pour eux (liste ci-dessous)/

GRAINES DE CHAMPIONS 2018 (classement arrêté après l'épreuve de Bergerac)

Pré licenciés **Bocquier Martin** JSA 12pts
Poussins 1 **Bonneron Nathan** CC Abzac 9pts
Poussins 2 **Nardi Maxime** VC Langon 18pts
Poussines **Descombe Solene** VC Langon 12pts
Pupilles 1 **Simon Noa** JSA 13pts
Pupilles 2 **Picard Alban** CC Marmande 15pts
Pupilles filles **Leschaeve Florine** CCPD 19pts
Benjamins1 **Massaroto Enzo** JSA 25pts
Benjamins 2 **Perrier Enzo** CCPD 14pts
Benjamines **Ounnas Shaima** CCPD 23pts

Intervention Jean-Luc DELPECH sur l'avancement des travaux avec les scolaires (USEP):

Jean-Luc DELPECH a rencontré la DIRECTION du département de l'USEP qui lui a remis la convention. Jean-Louis GAUTHIER va la signer et lui retourner par courrier.

Le référent USEP pour le cyclisme est Jean-Luc DELPECH.

Inter région cadets Cyclo-cross :

Suite à la nouvelle réglementation de la FFC une inter région cadet cyclo-cross se déroulera le 8 décembre à Mont de Marsan, le Comité Dordogne fera une sélection et prendra en charge le déplacement. Cette sélection concerne les cadets et féminines cadettes du département, afin d'établir une sélection juste et cohérente Bernard MAZEAU va envoyer un mail aux Président(e)s de clubs afin de lui faire parvenir les coureurs sélectionnables. Réponse attendue avant le 25 novembre.

Session piste :

Une sortie piste aura lieu le 28 novembre, à ce jour certains clubs ne se sont pas manifestés. 21 jeunes sont inscrits, une autre session sera programmée.

Arbitrage :

Appel à candidature pour la formation "arbitre régional". Les inscriptions sont à envoyer à Stéphane LAVIGNAC stephanelavignac@neuf.fr

Formation CICLE WEB :

Une formation CICLEWEB sera programmée début 2019.

Stage détection jeunes:

Date à déterminer en fonction du stage de la région.

Demande emploi civique :

Jean-Louis GAUTHIER informe qu'il a été sollicité par Monsieur FEYTOUT pour un emploi civique pour son fils

Bryan FEYTOUT.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Des membres du CD24 souhaiteraient employer une personne pour du démarchage auprès des partenaires.

Le CD24 invite Bryan FEYTOUT a envoyé sa lettre de motivation et son CV afin d'étudier sa candidature.

La séance est clôturée à 22h20.

Prochaine réunion le mardi 4 décembre à 19h.